

Université Paris Ouest - Nanterre - La Défense
UFR SSA – Département de Sociologie

Année universitaire 2010 - 2011

Recherches en socio-anthropologie

HMSRS101

Première année du Master
« Economie et Société »

spécialité : sociologie

Champ : *socio-anthropologie du monde contemporain*

Cours chaque jeudi du 1^{er} semestre, de 15h30 à 17h30, en salle DD203

Présentation :

Cours développé sous la responsabilité de Philippe **Combessie**, en collaboration avec Pascale **Berloquin-Chassany**, Julien **Bernard**, Michel **Blanc**, Sylvaine **Conord**, Ingrid **Hall**, Anne **Monjaret**, Sylvie **Pédron-Colombani** et Gabriel **Segré**.

Ce cours présentera certaines articulations possibles entre sociologie et anthropologie, d'une part en ce qui concerne le mode d'approche du terrain, d'autre part pour le choix des procédures d'analyses et le type de généralisation envisagé. En s'appuyant sur des exemples concrets, on montrera comment ces articulations sont pertinentes pour analyser le monde contemporain : persistances, reconfigurations, mutations. Les enseignants du champ *socio-anthropologie du monde contemporain* présenteront les terrains sur lesquels ils sont les mieux à même de diriger des recherches d'étudiants (en Master, et, le cas échéant, en Doctorat). Ce cours est donc obligatoire pour tous les étudiants inscrits dans le champ *socio-anthropologie du monde contemporain*.

Liste et coordonnées des enseignants-chercheurs de ce cours

Nom	Statut	Adresse électronique
Berloquin-Chassany Pascale	Docteur	pberloquinchassany@gmail.com
Bernard Julien	MCF	jubernard86@gmail.com
Blanc Michel	MCF	blanc_michel@voila.fr
Combessie Philippe	PR	ph.com@laposte.net
Conord Sylvaine	MCF	s.conord@ivry.cnrs.fr
Hall Ingrid	Docteur	ingridhallp@yahoo.fr
Monjaret Anne	DR CNRS	anne.monjaret@parisdescartes.fr
Pédron-Colombani Sylvie	MCF	sphcjc@hotmail.com
Segré Gabriel	MCF	gabriel.segre@gmail.com

Thèmes et terrains de recherche en socio-anthropologie proposés

Nom	Thèmes ou terrains proposés
Berloquin-Chassany Pascale	<ul style="list-style-type: none"> - les élites culturelles (art, mode, musique, sport) et la production des représentations - la construction mémorielle et identitaire, en particulier noire (<i>africaine, nord-américaine, antillaise...</i>) - élaboration d'un terrain « multisite » - travail sur la presse
Bernard Julien	<ul style="list-style-type: none"> - Socio-anthropologie de la mort (rituels funéraires, problématiques de la fin de vie, etc.) - Sociologie des risques (perception des risques, prises de risques, gestion des risques dans des milieux ou groupes sociaux spécifiques) - Des travaux sont envisageables en sociologie du sport et en sociologie de la musique (sous réserves) - Socio-anthropologie des émotions (formes d'expression, d'orchestration, de contrôle des émotions individuelles et collectives, situations sociales sensibles) couplée avec les thèmes ci-dessus - Ethnographie du travail et sociologie des groupes professionnels
Blanc Michel	<ul style="list-style-type: none"> - création littéraire et artistique - articulations savoirs ↔ croyances ↔ informations - laïcité (fondation morale d'une éthique laïque) - logiques du mouvement associatif (emprises sur l'individu, dérives sectaires, etc.) - franc-maçonnerie
Combessie Philippe	<ul style="list-style-type: none"> - socio-anthropologie des comportements sexuels : pratiques de groupes spécifiques (jeunes, handicapés, professionnel(le)s du sexe, etc.), sexualité et contrôle social - vie en milieu carcéral et activités péri-carcérales - construction sociale de la criminalité, notamment à travers les pratiques des agents chargés du maintien de l'ordre et celles des personnes désignées comme <i>délinquantes</i> ou <i>criminelles</i> - approche en termes d'écologie sociale : inscription socio-spatiale des tensions sociales, qui seront croisées, de préférence, avec l'un des trois terrains précédents
Conord Sylvaine	<ul style="list-style-type: none"> - anthropologie visuelle (photographie, vidéo, cinéma) - sociologie de l'image (tous supports : internet, télévision, images du monde contemporain, pratiques, perception et analyse) - ethnologie urbaine (ville et quartiers, arts de la rue, périphéries urbaines)
Hall Ingrid	<ul style="list-style-type: none"> - Socio-anthropologie du politique (pratiques d'assemblée) - Sociologie de l'innovation et anthropologie des techniques (agricoles, irrigation) - Anthropologie de la nature - Socio-anthropologie du développement - Socio-anthropologie de l'Amérique latine et principalement pays andin
Monjaret Anne	<ul style="list-style-type: none"> - rituels contemporains et jeunesse (fête de la Sainte Catherine, enterrement de la vie de jeune fille et de garçon, bizutage, etc.) - usages sociaux, mise en culture et en patrimoine de figures féminines (ex : élection de Miss ; les hommes et les Pin up ; les représentations des parisiennes, etc.) - relations entre vie professionnelle et vie privée (pratiques de communication, usages alimentaires, vestimentaires, etc.) - mémoire et patrimoine urbain (ex : classifications Unesco)
Pédron-Colombani Sylvie	<ul style="list-style-type: none"> - sociologie des religions - conversions (religieuses, politiques, etc.) - nouveaux mouvements religieux - synchrétisme(s) et mutations culturelles - culture(s) latino-américaine(s)
Segré Gabriel	<p>Socio-anthropologie des mythes profanes : les mythes de la culture de masse, les mythes profanes médiatiques (construction, diffusion, structure narrative, motifs et dimensions)</p> <p>Socio-anthropologie des fans : réception des artistes de musique « populaire », des programmes de télévision (séries, feuilletons, émissions de « tv-réalité »), les formes d'admiration</p> <p>Socio-anthropologie des contenus médiatiques. Analyse des produits médiatiques : analyse des modèles, valeurs et normes diffusés, des représentations véhiculées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus généralement, un encadrement est envisageable sur les questions et thèmes liés à la sociologie de la culture (de masse, médiatique...), sociologie de l'art (image de l'artiste, public et réception de l'art).

Nota bene : tous ces enseignants-chercheurs peuvent diriger des travaux de Master ; Philippe Combessie et Anne Monjaret peuvent également diriger des thèses de doctorat. Des thèses de doctorat peuvent, en outre, être co-dirigées par chacun des enseignants-chercheurs ci-dessus.

Objectifs et modalités du cours

L'objectif de ce cours est de faire comprendre certaines des particularités des recherches en socio-anthropologie à travers deux modalités entrecroisées.

D'une part, chacun(e) des neuf intervenant(e)s viendra présenter ses propres terrains de recherche aux étudiants, et pourra ainsi répondre à leurs questions en étayant ses réponses sur les éléments concrets des recherches qu'il(elle) conduit.

D'autre part, les étudiants seront invités, eux-mêmes, à développer un travail de mise en place d'une recherche en socio-anthropologie qui devra être impérativement articulée sur l'un (ou plusieurs) des thèmes ou terrains présentés par l'un(e) (ou plusieurs) des intervenant(e)s (cf. page précédente).

Modalités d'évaluation

Les étudiants sont invités d'abord à engager une **participation active à l'oral** à chaque séance du cours – au besoin, en ayant préparé des questions à l'avance pour les intervenant(e)s.

D'autre part, les étudiants devront remettre à leur(s) directeur(s) de recherche **deux dossiers** successifs, qui seront corrigés, notés, et commentés par les enseignant(e)s responsables : un dossier de cinq pages (plus annexes) à remettre **mi-novembre**, et un dossier de quinze pages (plus annexes) à remettre **début janvier**.

Chaque étudiant doit choisir, au plus tôt, l'enseignant-chercheur (ou les enseignants-chercheurs) sous la direction duquel (desquels) il développera son travail et prendre contact avec lui (eux) – cf. coordonnées en 1^{ère} page.

Le dossier de cinq pages (pour le 12 novembre 2010)

Ce dossier, intégralement dactylographié, devra comprendre trois parties complémentaires :

1 – une présentation du terrain, aussi précise que possible, sur lequel le travail d'enquête de type socio-anthropologique sera développé ;

2 – une bibliographie de référence des textes sur lesquels il paraît pertinent de s'appuyer pour développer des recherches en socio-anthropologie sur le terrain retenu (attention : il ne s'agit pas d'une liste d'ouvrages existant sur ce terrain, mais de textes déjà lus ou qui seront lus de façon imminente, qui peuvent porter sur ce terrain mais aussi sur d'autres terrains, et qui sont susceptibles d'aider à développer des analyses de type socio-anthropologique sur le terrain choisi) ;

3 – une présentation des embryons de problématiques susceptibles d'être développées au cours du semestre, étayée par les textes mentionnés en 2 et adaptées au terrain présenté en 1.

Ce dossier de 5 pages doit comprendre, en outre, une annexe obligatoire comportant des premières données de terrain qui peuvent être des quatre types : des extraits d'entretiens retranscrits, des notes d'observation, des photos légendées, des documents commentés. Reportez-vous sur les conseils présentés page suivante pour plus de précisions sur ces quatre types de données.

Chaque étudiant doit remettre son dossier le **12 novembre 2010** (dernier délai le 18) en version papier à son(ses) directeur(s) de recherche(s), et en envoyer une version électronique à chacun des neuf enseignants-chercheurs intervenant dans ce cours. Cela signifie que les étudiants ne doivent pas attendre d'avoir vu la première présentation de l'enseignant qui dirigera son travail pour commencer à établir ce dossier, au risque d'effectuer un travail bâclé, qui sera sanctionné en conséquence.

Le dossier de quinze pages (pour le 6 janvier 2011)

Ce dossier est un approfondissement du travail précédent, complété par une analyse rétrospective. La présentation du terrain doit être beaucoup plus précise.

Les étudiants peuvent mobiliser les mêmes types de données que dans le dossier de 5 pages (entretiens, observations, photographies, corpus de documents), l'un au moins est obligatoire.

En cas d'**entretiens** présentés seuls, un entretien, au moins, doit avoir été enregistré et intégralement retranscrit (durée minimum de l'entretien : 50 minutes). Les caractéristiques des différents informateurs (notamment bien sûr de celui dont l'entretien enregistré aura été retranscrit) doivent être présentées de façon aussi précise que possible et mises en perspective de façon à faire comprendre les écarts entre le terrain « étudié » et le terrain « enquêté » (pour comprendre cette différence, cf. Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu, et la bohème populaire. Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris : Belin, 2006, p. 137-138) ; autrement dit, pour souligner les positions particulières des informateurs rencontrés par rapport à l'ensemble du groupe sur lequel porte l'analyse.

En cas de **notes d'observations** présentées seules, trente pages sont requises. Il est vivement conseillé de se référer au chapitre 8 de l'ouvrage de Jean Peneff, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sociologie*, Paris : La Découverte, 2009.

En cas de **photographies** présentées seules, douze photographies légendées et commentées sont requises au moins. Le numéro de la revue *Ethnologie Française* intitulé « Arrêt sur images. Photographie et anthropologie », 2007-1, peut vous y aider.

En cas d'exploitations secondaires de **documents** présentées seules, une dizaine de documents au moins sont requis. Un bon exemple d'exploitations de documents se trouve dans l'ouvrage de Christian Bachmann et Nicole Le Guennec, *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire d'un quartier nord de Melun*, Paris : Albin Michel, 1997.

Vous pouvez, bien sûr, mobiliser des données de plusieurs de ces quatre types.

La problématique doit être présentée de la façon la plus détaillée possible.

Une analyse rétrospective de la position du chercheur ainsi que du cheminement suivi doit être présentée ; elle pourra s'appuyer sur des éléments du journal de terrain que chaque étudiant est invité à tenir régulièrement tout au long de sa recherche.

La bibliographie doit être complétée en fonction des analyses développées et à développer, et commentée par des mentions de ce qui aura été tiré de chaque article ou ouvrage lu, apte à étayer la problématique et/ou l'analyse rétrospective.

Ce dossier final doit comporter une page de garde ainsi qu'un sommaire ; les pages du dossier doivent être numérotées de façon linéaire. L'entretien, placé en annexe du dossier, doit être entrecoupé d'intertitres dont une liste devra être dressée sous forme de sommaire placé au début de l'entretien.

Ce dossier de quinze pages devra être remis **au plus tard le 6 janvier 2011**, selon les mêmes modalités que le dossier de cinq pages (version papier et version informatique). Comme pour le dossier de 5 pages, les étudiants trouveront, page suivante, les consignes précises d'élaboration des fichiers informatiques à envoyer.

Règles de constitution des dossiers informatiques à envoyer aux enseignants

Les travaux envoyés par mail doivent être **regroupés en un seul fichier informatique** (.doc ou .pdf, à l'exclusion de tout autre format). Ce fichier doit comporter : une page de garde (celle-ci précisant le nom de l'étudiant, la date, l'intitulé du cours, etc.), un sommaire, les différentes parties du texte du dossier et les annexes.

Il existe des programmes gratuits pour fusionner des fichiers .pdf ; en voici quelques-uns : *Mergepdf*, *Split Me*, *PDFHammer*, *PDFJoin*

Chacun des deux fichiers informatiques doit être nommé de façon spécifique, en mentionnant d'abord le nom de l'étudiant ; *i.e.* si un.e étudiant.e s'appelle Claude Bravo : BRAVO-dossier5p.doc (ou .pdf) puis BRAVO-dossier15p.pdf (ou .doc).

Règles de validation du cours

Le dossier de 5 pages sera noté sur 5 points (soit 25% de la note finale), et le dossier de 15 pages sera noté sur 15 points (soit 75% de la même note finale du semestre).

L'addition des deux notes établira la note attribuée à chaque étudiant, sur un total de 20 points.

Finalités du cours – articulations avec le mémoire de Master

Outre la découverte des particularités de la recherche en socio-anthropologie, les étudiants de Master 1 du champ *Socio-anthropologie du monde contemporain* seront, au cours du semestre, initiés de façon concrète, et par leur propre pratique, à l'enquête de terrain, sur un thème ou un terrain correspondant à la liste définie par l'équipe pédagogique (*cf. supra*, page 2).

Les deux dossiers remis au cours du semestre constitueront les premières balises d'un travail de recherche qui pourra, en fonction des souhaits de chaque étudiant(e), se poursuivre au second semestre de l'année universitaire dans le cadre du mémoire de première année de Master. Tous les enseignants de ce cours étant habilités à diriger des mémoires de Master, l'étudiant pourra continuer à travailler, au second semestre, sous la direction du même enseignant-chercheur. Cela dit, chaque étudiant est libre de solliciter un autre enseignant-chercheur habilité à diriger des mémoires de Master pour diriger son mémoire de Master 1. De même, il est également libre de développer, pour son mémoire de Master 1, un dossier qui ne s'inscrit pas dans le prolongement du travail effectué au premier semestre dans le cadre de ce cours HM S RS 101.

Cela dit, on peut penser que l'idéal serait que chaque étudiant développe, dans le cadre de ce cours, un travail de pré-enquête qui sera approfondi en véritable enquête socio-anthropologique au second semestre. Un dossier peut être co-encadré (ou co-dirigé) par deux enseignants-chercheurs.

NOTA BENE : une fiche indiquant **sujet du mémoire** et le(s) **nom(s) du(des) directeur(s) de recherche** doit être remise à Céline Del Franco (bureau B 212) au plus tard le **30 novembre 2010**.

Poursuite éventuelle en deuxième année de Master (accès sélectif)

Les étudiants qui auront fait preuve des plus grandes qualités de recherche pourront être invités, par leur(s) directeur(s) de recherche respectif(s), à approfondir encore ce travail dans le cadre de la seconde année de Master — attention : l'accès à la seconde année de Master est très sélectif et les modalités d'accès sont différentes selon les mentions du Master 2.